

peuple et culture

numéro 15 - juillet 1996

Dossier

*Se développer, se défendre
et agir en réseau*

Université d'automne

*Education et formation
à tous les âges*

la lettre de



SOMMAIRE

ÉDITO

3

DOSSIER

Se développer, se défendre et agir en réseau

*Lorsqu'alliance rime
avec résistance*

4-6

Censurons la censure

6-7

*Appel au gouvernement
pour que vive la Cinquième*

6-7

*En milieu rural : des réseaux
au service des porteurs de projet*

8-10

Parlons plutôt de partenariat

10

*L'éducation populaire prend
la parole sur les questions
de société*

10-11

*La réduction du temps
de travail en débat*

12-13

"Citoyennes maintenant"

13-15

IDÉES

Education et formation à tous les âges de la vie

*L'homme de la réponse,
l'homme de la question*

16-19

*Quel usage du mot culture
en éducation et en formation ?*

20-21

BREVES

22-23

Une envie de faire souffler sur La Lettre un vent nouveau...

En rajeunissant sa mise en page, tout d'abord.

En montrant ensuite, à travers un dossier consacré au partenariat et à la mise en réseau, la capacité qui est celle de nos associations de se mobiliser encore et toujours, d'interpeller la société et de faire vivre des solidarités dans un contexte politique et économique porteur de division et de repli.

Quant aux textes qui ouvrent le débat sur le thème de notre Université d'automne, ils sont la preuve que les valeurs défendues par plusieurs générations de militants d'éducation populaire n'appartiennent pas au passé et qu'elles sont essentielles pour promouvoir une autre conception de l'individu et de son développement que celles qui prévalent à l'heure actuelle. Car l'éducation tout au long de la vie ne saurait se réduire à une simple politique d'adaptation aux évolutions du marché et/ou du milieu professionnel.

Corinne Baudelot

La Lettre de Peuple et Culture.
N° 15 tiré à 1 900 exemplaires.

Directeur de publication :
Maurice Lefeuve
Conseillère de la rédaction :
Corinne Baudelot
Secrétariat de rédaction
et maquette :
Catherine Beaumont
Illustration couverture :
Chekdoos

Impression : Autographe, Paris 20^{ème}
ISSN : 1259-2331

Peuple et Culture
108-110 rue Saint Maur
75011 Paris
Tél. : 49 29 42 80

Se développer, se défendre et agir en réseau

Les menaces qui pèsent actuellement sur le secteur associatif, visibles en particulier en matière de désengagement financier de l'Etat, ne sont pas seulement des menaces en direction de structures devenues aujourd'hui des viviers d'emploi, elles sont une atteinte grave à la démocratie et aux capacités de la société civile à s'organiser. Dans un tel climat, la mise en réseau et l'ouverture à d'autres associations ou organisations sociales devient une nécessité, pas uniquement pour la défense de notre existence mais surtout par devoir d'ingérence concertée dans la société.

Lorsqu' rime

Non le système associatif n'est pas en lui-même et de droit porteur de vertus particulières. Ce n'est qu'à travers les projets qu'elle met en œuvre et de la façon dont elle les gère que l'association 1901 construit sa véritable légitimité.

Non les militants associatifs ne sont pas, dans leur grande majorité, des citoyens en quête de notabilité. Ils sont pour la plupart des femmes et des hommes désintéressés qui agissent et souvent se battent pour assumer des missions, poursuivre des objectifs, défendre des valeurs, gérer des services indispensables et souvent vitaux pour la société.

Non les structures de regroupement que sont les fédérations, les unions ou autres têtes de réseau ne sont pas des appareils centralisateurs, survivance de l'histoire, qui imposent les orientations et monopolisent la parole univoque et dogmatisante. Si les têtes de réseau sont en général, et c'est heureux, porteuses et garantes de l'histoire, de leur histoire, elles impulsent plus qu'elles n'imposent, coordonnent la réflexion et l'action plus qu'elles ne les édictent, facilitent l'indispensable cohérence dans des conditions matérielles aujourd'hui plus que jamais précaires.

Le secteur de l'éducation populaire fournit dans ces domaines un bilan significatif au terme de décennies d'action, peut-être conviendrait-il davantage de parler de combat lorsqu'il s'agit du droit à l'éducation, de la loi sur la formation permanente, de la décentralisation culturelle, de l'accès du plus grand nombre à la culture, de la réalisation d'équipements culturels

alliance avec résistance

et de loisirs pour les jeunes, de la formation des élites sociales... Il est également et sans doute surtout aujourd'hui porteur de projets et d'objectifs qui mobilisent des forces militantes authentiques, de celles qui refusent que la société ne devienne qu'un "terrain de jeu" du pouvoir, du profit et de la domination, au mépris des principes élémentaires de solidarité et d'égalité.

C'est sans doute pour ces raisons, qu'au sein des mouvements d'éducation populaire, l'approche commune de champs d'action collectifs apparaît comme une nécessité stratégique et politique (et non pas, ou pas seulement, économique). C'est sans doute pour ces mêmes raisons que des collaborations spontanées s'instaurent, que des objectifs communs se dessinent sur ces principes et sur ces bases. Certes, de légitimes réticences demeurent, des territoires sont encore protégés, des alliances particulières existent... Mais la gravité des problèmes auxquels nous sommes tous confrontés impose que les résistances s'estompent au profit de paroles et d'actions communes.

C'est sans doute parce que, au sein de Peuple et Culture, nous avons su gérer nos mutations, regrouper des associations différentes mais participant du même projet global, que nous sommes aptes à promouvoir et à inscrire des coopérations inter-associatives sans que cela implique de part et d'autre un quelconque abandon des identités et des spécificités. Les collaborations engagées le sont avec des finalités et des contraintes de nature différente mais notre implication, parfois exigeante en termes d'investissement, constitue une nécessaire et logique contribution dont les retombées sont évidentes pour tout le mouvement.

Il en est ainsi de notre présence au sein du Celavar (Comité d'étude et de liaison des associations à

vocation agricole et rurale) compte tenu de notre investissement et de celui des associations adhérentes et affiliées dans le milieu rural. Nous avons, au sein de ce comité, engagé une réaction vigoureuse auprès de l'Etat, suite aux restrictions budgétaires brutales qui viennent d'être prises à l'encontre des associations de ce secteur.

C'est par le canal du CELAVAR que nous participons aux instances du CNVA (Conseil National de la Vie Associative), dont nous souhaitons qu'il soit encore plus vigilant quant à la cohérence des propos tenus par le Premier ministre à l'égard des associations et le sort qui leur est actuellement réservé.

C'est certainement au sein du CNAJEP, dont nous sommes également membre, que les graves menaces qui pèsent sur l'éducation populaire devraient faire l'objet d'une vigilance plus active. Nous savons déjà que la riposte s'organise à ce niveau, devant les menaces qui pèsent en ce moment sur l'ensemble des missions assurées par l'INJEP ; au-delà du caractère symbolique que représente cette remise en cause annoncée, c'est un nouveau seuil de dégradation auquel on assiste dans le domaine de la recherche, de la formation et du développement culturel dont l'éducation populaire a plus que jamais besoin.

Notre présence au sein de la FONDA s'inscrit dans une logique quelque peu différente puisque la réflexion engagée concerne tout le secteur associatif. Nous serons participants attentifs aux journées prévues en novembre prochain et consacrées au devenir de cette fondation dont il faut saluer le travail important accompli depuis sa création, mais qui pourrait faire double-emploi depuis que le CNVA semble mieux pris en considération, mais semble seulement...

Ce bilan serait incomplet si nous n'évoquions pas les liens qui se renforcent avec des parte- ● ● ●

... naires tels que la Ligue de l'Enseignement, la FFMJC ou l'ADELS avec lesquels il convient peut-être davantage de parler de complicité au regard des projets qui se mettent presque spontanément en œuvre et non pas seulement parce que nous avons des intérêts communs à défendre.

Ainsi nous avons pu récemment concevoir avec la Ligue un certain nombre de projets que nous avons d'ailleurs prévu d'ouvrir à d'autres associations :

- un réseau informel de réaction publique aux problèmes d'actualité (voir les deux textes ci-contre) ;
- des formations ou séminaires, notamment dans le champ de la culture, permettant aux acteurs locaux et régionaux de nos réseaux de se connaître et de comparer à la fois leurs pratiques et les principes qui les sous-tendent ;
- des collaborations régulières ou ponctuelles pour valoriser nos initiatives dans les médias, en utilisant par exemple l'espace qu'a récemment offert la Cinquième à plusieurs fédérations ("La vie en plus", le samedi matin à 9h15).

Au regard de cet inventaire, qui mériterait d'être encore enrichi d'autres coopérations, plus institutionnelles mais tout aussi positives (citons la DDF du ministère de la Culture, l'OFAJ, le FONJEP...), nous pouvons certes nous interroger sur les risques de dispersion, voire l'opportunité, que comportent l'entretien et le développement d'un tel réseau de coopération. Dans un temps où le réflexe est plutôt au repli sur soi, où le climat politico-économique est plutôt au "sauve qui peut", voilà bien un comportement susceptible d'être considéré comme paradoxal si ces choix délibérés ne s'inscrivaient pas dans un ensemble de démarches utiles pour le mouvement, dans un souci de cohérence politique qui ne peut que renforcer notre cohésion. Ce n'est pas en termes de survie mais en termes d'obligation d'ingérence concertée au sein de la société que de tels choix s'imposent logiquement.

Maurice Lefeuve

Les deux textes ci-contre constituent des prises de position publique sur des événements récents auxquelles Peuple et Culture s'est associé ou qu'il a initiées (bibliothèque d'Orange). Ils illustrent bien notre volonté, et celle du réseau de l'éducation populaire, de sortir du silence dans lequel nous nous tenions trop souvent ces dernières années.

Censurons la censure

à Orange et dans d'autres villes qui se sont "données" au Front National (Toulon, Marignanne...), les entraves aux libertés culturelles se multiplient. La dernière en date concerne les bibliothèques dans lesquelles des livres sont censurés, sous prétexte de "cosmopolitisme ou de mondialisme"... Outre que ces qualificatifs rappellent les heures de sinistre mémoire des montées du fascisme en Europe et ailleurs dans le monde, ils ne participent en rien, et c'est heureux, aux seuls critères d'interdiction fixés par la loi en matière de livre¹.

Les militants de la Ligue de l'Enseignement et de Peuple et Culture, qui ont toujours œuvré

voire combattu pour la reconnaissance et la défense des libertés (sous le Front populaire, pendant la Résistance, à la Libération, à propos de l'indépendance des pays du Sud...) savent par expérience ce qu'annoncent de tels agissements.

C'est pourquoi nous tenons à affirmer et à rappeler les règles de pluralisme et de dialogue interculturel prévues aussi bien dans la Charte du Conseil supérieur des Bibliothèques (1991) que dans le manifeste pour les bibliothèques publiques de l'Unesco (1994). Cependant, ces actes de censure ne sauraient à nos yeux remettre en cause les lois qui organisent

depuis 1996 la décentralisation des bibliothèques départementales et municipales : pleinement responsables de l'organisation et de la gestion de ces équipements, les exécutifs locaux sont en effet soumis aux grands principes de liberté, d'égalité et de fraternité qui fondent notre Etat de droit et notre République.

Il nous revient de condamner d'autant plus fortement de telles atteintes à ces principes qu'elles sont commises dans des collectivités grâce aux avancées de la décentralisation.

Afin de ne pas avoir à dire un jour "pas de liberté pour les ennemis de la liberté...", nous en appelons à une vigilance de tous les instants.

1 - Articles 283, 287 et 289 du code pénal, contre l'outrage aux bonnes mœurs, et loi du 16 juillet 1949, modifiée par celle du 4 janvier 1967, permettant au ministre de l'Intérieur d'interdire certaines publications pour protéger la jeunesse, après avis de la commission chargée de la surveillance et du contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence.

Appel au gouvernement pour que vive la Cinquième

Quinze millions de téléspectateurs regardent chaque semaine une ou plusieurs émissions de la Cinquième : émissions éducatives, de formation, d'initiation, d'ouverture aux cultures du monde, de services sur les métiers et la prévention dans le domaine de la santé, émissions de médiation pour trouver des solutions aux difficultés d'une société brutale et inégalitaire, émissions-témoignages sur celles et ceux qui s'engagent pour faire vivre la cité.

La Cinquième, c'est une chaîne de l'éducation populaire, de la citoyenneté et du lien social qui

donne du sens à l'image. Elle doit le rester.

Dès sa création, de nombreuses associations nationales dont la Ligue de l'Enseignement, les CEMEA, les FRANCAS, l'ANACEJ, l'UNAF, la Fédération des Centres Sociaux, Peuple et Culture, la Fédération des Foyers ruraux, la Fédération des Conseils de parents d'élèves, la Ligue des droits de l'homme ont soutenu cette initiative.

Elles affirment qu'il est plus que jamais nécessaire de conforter un outil dont les missions sont fondamentales.

La Cinquième a prouvé son utilité ; elle élargit chaque jour son

audience, améliore sans cesse ses contenus et tisse des liens étroits avec les acteurs sociaux, culturels et éducatifs. Aujourd'hui, au motif de faire des économies sur le cinquième réseau, la chaîne est menacée d'asphyxie.

Avec une équipe réduite de 120 personnes, la Cinquième assure 13 heures d'émissions quotidiennes. Son budget de programme équivaut au coût des émissions de deux animateurs-producteurs de France-Télévision. Son budget global représente moins de 10% de celui de TF1.

Le mouvement associatif agit pour

la nécessité d'investir dans l'éducation, la culture et la solidarité.

C'est la raison qui le rend attentif au développement de la Cinquième et à son indépendance.

C'est la raison de cette adresse solennelle au Gouvernement pour que vive la Cinquième.

En milieu rural : des réseaux au service des

actuellement, beaucoup de personnes ont des projets d'activité économique autonomes. Ce phénomène s'est développé sous l'effet de deux facteurs combinés. D'une part, le développement des services et du tertiaire a multiplié la variété et les possibilités d'activités rémunératrices. D'autre part, du fait de la crise persistante, de nombreuses personnes mobilisent leurs propres ressources, au lieu d'attendre un très hypothétique emploi salarié. On note d'ailleurs, depuis quelques années, un développement important de structures d'appui à la création d'entreprise (financements Acre, réseaux de l'Agence Nationale pour la Création d'Entreprise, etc.) complémentaires aux services déjà repérés des corps consulaires.

1 - Réseau de l'économie alternative et solidaire.



Les associations ont élaboré des modes d'intervention spécifique pour accompagner de façon efficace certains types de projets. Le réseau REAS¹ témoigne de la créativité économique qui se nourrit d'une conception du développement solidaire. En milieu rural, les processus de "formation-développement" des années 1980 ont évolué vers "l'accompagnement de porteurs de projet d'activité". On parle aussi de "promotion de l'auto-emploi et des micro-entreprises".

Les démarches d'accompagnement des porteurs de projet menées par le milieu associatif prennent en compte une série de facteurs qui s'avèrent déterminants :

- le nécessaire temps de maturation du projet, de sa définition à sa mise en œuvre,
- l'analyse du territoire dans lequel s'inscrit le projet et une attention aux interactions entre le projet et les autres acteurs du territoire,
- la nécessité pour la personne de construire ses propres équilibres de vie, où le projet économique se retrouve en harmonie avec parcours personnel et histoire,
- la capacité à écouter et à prendre au sérieux les projets qui se présentent hors des normes socio-économiques habituelles mais qui sont souvent porteurs de valeurs telles que celles de l'économie solidaire,
- l'efficacité, par sa fonction d'auto-formation, d'un travail col-

lectif entre les porteurs de projet d'une part, et, d'autre part, avec un réseau de parrainage constitué par des personnes ayant déjà vécu ce parcours de la création d'activités.

L'ensemble de ces facteurs constitue une énergie collective de tout le milieu local autour de l'idée d'entreprendre ; il permet aux porteurs de projet d'oser et aux acteurs locaux de les accueillir en adaptant, le cas échéant, les politiques locales.

Pour les associations pratiquant l'accompagnement de projet, les réseaux de partenariat sont fondamentaux, à plusieurs niveaux.

Tout d'abord, il y a le partenariat autour du projet lui-même. On connaît les limites de l'approche ultra-libérale de la création d'entreprise. Celle-ci serait l'affaire de patrons performants, capables de franchir "la course d'obstacles, le parcours du combattant nécessaire pour se mettre à son compte". Une autre illusion était formulée par Raymond Barre en 1978 : « si chaque chômeur créait son entreprise, il n'y aurait plus de problème ». Le partenariat ouvre de nouvelles possibilités. Il considère l'environnement du projet comme un tissu social solidaire, où chaque acteur est amené à faciliter - ou freiner - la création d'activités économiques - sans bien sûr remplacer les savoir-faire nécessaires du porteur de projet. Autour de ce projet vont ainsi se construire des réseaux pour son financement, pour sa structuration juridique,

porteurs de projet

pour la mise en place de l'outil technique, pour la définition du produit et sa commercialisation...

Ainsi, en Ardèche, un exploitant rural en formation à Asfodel contacte la commune de Ribes, à la recherche d'une possibilité d'installation. La commune met en œuvre, avec la participation de tous les habitants actifs, une enquête-diagnostic sur l'état d'utilisation des terres agricoles disponibles du territoire communal, dans leur usage passé et leurs potentialités... Suite à cette enquête, l'exploitant a pu s'installer avec un fort réseau de partenaires locaux.

Il y a aussi le partenariat entre les associations et autres opérateurs qui pratiquent l'accompagnement de projet. Chaque équipe mène ses activités dans le contexte du développement local. Mais l'on reconnaît bien aujourd'hui les limites de la seule approche endogène du développement. La mise en réseau des équipes répond quant à elle à plusieurs nécessités : échanger des pratiques et s'ouvrir par là de nouvelles possibilités, sensibiliser des décideurs en amont des territoires sur la réalité sociale, enrichir les capacités de réponses aux interpellations des porteurs de projet.

L'exemple d'un rapport réalisé en 1996 pour la Communauté Européenne témoigne bien de ce partenariat. Dans le cadre de Virgile (réseau européen d'associations actives en milieu rural auquel Peuple et Culture appartient en tant que membre du Celavar), un

groupe de travail "emploi en milieu rural" a identifié en 1994 des pratiques proches entre les adhérents sur le thème "promotion de l'auto-emploi et des micro-entreprises" et a exprimé sa volonté d'approfondir cette question. Contact a donc été pris en 1995 à Bruxelles avec la Direction Générale des affaires sociales et de l'emploi. En juillet 1995, celle-ci fait savoir à Virgile qu'elle est intéressée par un "rapport de bonnes pratiques" pour développer les capacités de réponse des Etats membres aux problèmes du chômage, dans le cadre du Livre Blanc pour l'Emploi. Ce rapport² a été réalisé à partir d'une observation de 15 sites, dans 5 pays de la Communauté : la France, l'Espagne, l'Italie, la Grande-Bretagne et l'Autriche. Pour la France, deux sites étudiés appartenaient au réseau Peuple et Culture (Asfodel et Ifad Lodève), un site au réseau Culture et Promotion (Espace Initiatives Rurales) et, dans chaque pays, plusieurs réseaux autour de chacun des sites ont collaboré à son élaboration.

En bref, voilà un chantier au service des porteurs de projet en milieu rural qui a pu être mené à terme au niveau européen grâce à un partenariat ouvert et opérationnel...

Jean Rémi Durand Gasselien

Les SELS ou la solidarité en réseau

Le n° 60 d'*Alternatives rurales* (printemps 96) consacre une série d'articles aux Sels (Systèmes d'échange local) dont le principe est celui de l'échange au sein d'un groupe (entre 30 et 200 personnes) pouvant porter sur des services, des biens ou des savoirs. Il ne s'agit pas de troc puisque le groupe définit une unité de mesure régissant ces échanges, un rôle joué d'ordinaire par la monnaie. Au sein d'un Sel, en effet, tous les échanges sont scrupuleusement enregistrés à l'aide de bons d'échange et d'une gestion informatique. Vous n'avez pas d'argent pour faire réparer votre voiture ? Vous trouverez quelqu'un au sein du Sel qui effectue le travail nécessaire et vous le "remercieriez" en lui donnant un bon d'échange Sel, sur lequel vous inscrirez, à l'aide de l'unité de mesure définie par le groupe, un chiffre correspondant au montant du travail fourni (votre compte sera donc débiteur et correspondra à un crédit équivalent, la somme des comptes de l'ensemble des participants devant toujours être égale à 0). Les Sels constituent ainsi un réseau de solidarité reposant sur une pratique d'échange codifiée susceptible d'en intéresser plus d'un à une époque où travail et argent ont du mal à être partagés équitablement. En Grande-Bretagne, au Canada et aux Pays-Bas, plus de 250 groupes existent déjà. Le premier Sel français s'est créé en Ariège fin 94. Pour vous procurer la liste des Sels - peut-être en existe-t-il un près de chez vous ? -, lisez donc *Alternatives rurales* (9 rue de la Poste, 38000 Grenoble. 33 F. le n°).

2 - "Transition vers l'emploi en milieu rural : promotion de l'auto-emploi et des micro-entreprises". Ce rapport est disponible à Peuple et Culture : 100 F. plus frais de port.

Parlons plutôt de partenariat...

Réfléchir sur l'ouverture de Peuple et Culture et des associations qui lui sont proches, à d'autres associations ou acteurs de développement, constitue un débat fondamental, justifié, entre autres, par la crise financière que vont trouver nos associations. La diminution des subventions publiques - voire leur suppression - rend nécessaire une nouvelle organisation de la vie associative. Celle-ci est un des derniers lieux de démocratie participative et cela est intolérable pour un pouvoir politique qui veut régenter la globalité de l'existence des citoyens. C'est donc bien dans le regroupement des forces vives du pays, s'exprimant notamment au sein des associations, que doit s'affirmer notre résistance à cette attaque en règle du système associatif.

L'ouverture devient donc une nécessité, à condition qu'elle conforte nos identités, autrement dit, le débat sur l'ouverture est en même temps celui sur la spécificité et l'originalité de nos associations.

La réflexion menée actuellement à Accueil Paysan sur ce problème de l'ouverture à des non-paysans (association ou individuel) est une illustration concrète de la difficulté du débat. Accepter des non-paysans (dans la mesure où l'on a su définir ce qu'était un "paysan" !) c'est risquer de perdre l'identité paysanne. Ne pas s'ouvrir, c'est risquer de tourner en rond, dans les limites du corporatisme.

Je pense, sans engager ici la fédération Accueil Paysan, qu'en l'occurrence le mot "ouverture" est mal choisi et qu'il faut réfléchir en termes de "partenariat" ou de

"membres associés" (l'ouverture évoque une brèche par laquelle l'eau va entrer et faire couler le navire). Le partenariat évoque une croisière commune, sur des navires clairement identifiés : chacun garde son originalité et, ensemble, les partenaires de l'ouverture choisie fixeront le cap.

Les différents partenaires, à la fois autonomes et solidaires, seront ainsi réellement associés pour une parole externe commune, née d'un langage interne commun. Ce partenariat ne sera pas seulement une complémentarité de pensée, d'action et de parole mais aussi et surtout une mise en cohérence des diverses pensées, actions et paroles, pour davantage d'efficacité. Là sera la force de nos associations pour résister au monde imposé par le pouvoir politique ou administratif et pour créer les conditions d'un contre-pouvoir, pour un plus juste et plus solidaire développement des causes que nous défendons.

Jean-Paul Berthouze

L'éducation populaire prend la parole sur les questions de société

Le CRAJEP Languedoc Roussillon (comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire) a été créé en 1985 pour promouvoir, favoriser, soutenir et défendre l'activité socio-éducative ainsi que les associations de jeunesse et d'éducation populaire.

Actuellement, les CEMEA en assurent la présidence ; Peuple et Culture Languedoc-Roussillon est membre de son conseil d'administration.

Le CRAJEP se donne pour objectif de mener une réflexion commune sur un certain nombre de sujets

de société importants et, fort de cette concertation, d'intervenir publiquement. Récemment, trois thèmes ont été débattus : quels enseignements tirer des événements de l'hiver 95 ? la réforme du service national, le montage d'outils financiers adaptés aux besoins des associations. ● ● ●

● ● ● Convaincus de la nécessité d'unir nos forces et d'affirmer une parole politique publique, nous avons ouvert notre assemblée générale de 1996 à d'autres partenaires sociaux pour débattre avec eux des enseignements que nous pouvions tirer des événements de décembre 95.

Il nous importait d'analyser en quoi ce mouvement posait des questions à la société qui rejoignent celles que se pose actuellement l'éducation populaire : quelles propositions face à la montée de l'exclusion ? quelles mesures pour partager le travail et les richesses ? quelles nouvelles collaborations pour agir ? Nous voulions, notamment, interroger les liens - ou plutôt la perte de liens - entre l'éducation populaire et le syndicalisme. Il nous semble, en effet, que le fossé creusé ces vingt dernières années entre ces deux sphères de l'intervention sociale porte préjudice à l'avancée de solutions pour lutter contre la fracture sociale. La segmentation des actions et des populations concernées risque fort de renforcer le clivage peu ou prou organisé entre, d'une part, les salariés (ceux qui ont la chance d'avoir un travail rémunéré) et, d'autre part, les "exclus" (ceux qui n'ont pas choisi de ne pas avoir de travail rémunéré). Des liens sont à recréer entre ces deux pôles qui, auparavant, ont su agir ensemble.

En organisant ce débat public, auquel étaient invités des partenaires institutionnels des associations (les collectivités qui les financent), nous voulions amorcer ce travail de rapprochement. Les syndicats ont répondu présents à notre invitation et la discussion a permis de vérifier que le mouvement de décembre les

avait conduits à se remettre en question. Les assemblées générales quotidiennes décisionnaires, la réunion de tous les syndicats à l'occasion des manifestations de rue, l'apparition de mots d'ordre élaborés hors des appareils, l'ouverture de ces mots d'ordre à des préoccupations générales de remise en cause de la société... toutes ces pratiques nouvelles ont permis que s'amorce un débat entre nous. Les syndicats ont souhaité qu'il se poursuive.

Le CRAJEP est également apparu publiquement à l'occasion du débat organisé par le gouvernement à propos de la réforme du service national. Les associations du CRAJEP ont refusé de répondre au questionnaire adressé par le Préfet au motif que les délais accordés à la consultation ne pouvaient aboutir qu'à un simulacre de démocratie : comment organiser en quelques jours des réunions internes, des discussions avec les jeunes ? Le CRAJEP s'est exprimé en ce sens lors d'une réunion publique organisée par le Préfet. Les associations d'éducation populaire sont apparues, à cette occasion, unies sur des positions communes : une telle réforme, dont les enjeux sont immenses, nécessite des délais de réflexion et d'échange ; le débat ne peut être clos sur une seule proposition du chef de l'Etat. Quel serait le rôle des associations dans le cadre d'un service volontaire ? Le risque n'est-il pas grand de les utiliser pour accueillir les plus démunis qui constitueraient la majorité des "volontaires" ? Quid du diagnostic dressé lors de l'incorporation, notamment en matière de santé et d'illettrisme ? Les associations d'éducation

populaire ont demandé à être largement associées à la réflexion qui devra nourrir les débats du Parlement à la rentrée. Dans le cas où ce dernier adopterait les propositions du chef de l'Etat - ce qui, compte tenu de la composition des deux assemblées, laisse peu de doute - les associations font deux propositions :

- intervenir systématiquement dans le "rendez-vous citoyen" pour une information sur la citoyenneté, pour le diagnostic des problèmes d'illettrisme, pour l'orientation sociale et professionnelle des jeunes en difficulté ;
- accueillir des jeunes volontaires pour les accompagner dans leur parcours d'insertion.

Elles ont posé comme principe préalable celui de la rémunération de leur contribution au dispositif dans le cadre de leurs missions de service public.

Par ailleurs, le CRAJEP vient de décider de travailler avec ses partenaires financiers sur le montage d'outils adaptés à la situation des associations, notamment en ce qui concerne leurs besoins de trésorerie générés par les délais de paiement des financeurs publics.

Le CRAJEP en Languedoc Roussillon est donc bien en vie... et les associations qui le composent convaincues de l'importance d'une réflexion et d'une intervention communes.

Laure Tougard

La réduction du temps de travail en débat

Un des enjeux principaux du débat sur le travail et l'emploi est de sortir des articles spécialisés et des cercles d'initiés : ce débat concerne les citoyens que nous sommes tous et particulièrement ceux pour lesquels des situations précaires rendent cette citoyenneté même problématique.

C'est dans cet esprit que Peuple et Culture, Savoir & Compétence¹ et le groupe CAPP², réunis sous le collectif temporaire *AlterErgo*, ont uni leurs efforts pour mener à bien cet objectif de débat en mobilisant les acteurs et réseaux qui souhaiteraient s'y investir.

La démarche consiste à croiser et confronter plusieurs approches

portées par des chercheurs et experts - Alain Chouraqui, Pierre Larroutourou et Jacques Rigaudiat - et des citoyens regroupés en collectifs (associatifs, économiques et sociaux ; voir encadré ci-dessous). Un séminaire de trois journées a ainsi réuni, début juillet, experts et auditeurs-questionneurs représentants des réseaux ; il a permis, sur la base d'un questionnaire construit collectivement, de fournir des repères communs pour la réflexion et l'action, et d'élaborer des éléments d'analyse et des propositions. Il s'agit maintenant, pour les collectifs associés, de se saisir de ce matériau, de se le réapproprier en fonction de leurs préoccupa-

tions et d'organiser le débat au sein de leurs propres réseaux. Les repères constitués ainsi que les réactions suscitées dans les réseaux seront amenés au débat public au cours d'une séance de restitution ouverte, prévue fin 96.

L'hypothèse centrale posée par ce dispositif est la réduction du temps de travail ; ce choix ne signifie pas que le collectif fasse sienne telle ou telle option mais plutôt qu'il veut en examiner de manière rigoureuse les implications dans les différents domaines de la vie économique, sociale et culturelle : c'est donc bien autour des questions du sens du travail aujourd'hui et de ses enjeux de société que le projet s'articule.

Préoccupés par le chômage et ses conséquences, nous ne souhaitons pas pour autant enfermer le débat dans une dimension technique et réduire notre démarche à la poursuite d'une solution miracle. Nous pensons en effet que les questions posées à nos sociétés sont plus fondamentales et que la façon même dont elles peuvent être traitées est au moins aussi importante que les réponses qui pourraient être données.

Ce qui fait problème, ce n'est plus seulement le "chômage", mais le caractère ou l'apparence de fatalité et d'impuissance devant lesquels nous nous trouvons et semblent se trouver aussi responsables et experts. L'affirmation par ces derniers des "contraintes" et des "lois" et, par les politiques, de l'absence d'alternative (dire qu'il n'y pas d'autre politique possible, n'est-ce pas avouer qu'il n'y a plus de politique du tout ?) dessine les traits d'un "monde ingouvernable", figure inaccept- ● ● ●

1. Association œuvrant dans le champ de l'insertion et la formation professionnelle.

2. Groupe local de citoyens "engagés" de Franche-Comté.

AlterErgo fait tache d'huile

Placé au départ à l'enseigne de cet aphorisme de Marc Twain : « Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait. », *AlterErgo*, projet sans prétention mais plein d'ambition, s'amplifie à mesure de son avancement. Les efforts mis en œuvre pendant de longs mois pour faire connaître la démarche commencent à porter leurs fruits, et *AlterErgo* a suscité de l'intérêt dans des sphères très diverses : outre le partenariat avec des réseaux associatifs (la Ligue de l'Enseignement, la FFMJC, Travail et Culture, la FSGT, la Maison Grenelle, Agir contre le chômage, des associations du réseau de l'insertion par

l'économique, les revues *Partage* et *Transversales*, pour n'en citer que quelques-uns) qui constitue la base de la construction citoyenne du débat, des contacts positifs se sont noués avec des entreprises (les missions "Recherche" de la Poste et, dans une moindre mesure, de la RATP, le CJDES), des structures para-publiques (l'ANACT, les Assises régionales pour le travail et l'emploi du Nord et, plus récemment, l'INSEE) et de grands médias tels que *Le Monde* (supplément "Initiatives"), *Alternatives Economiques*, *Télérama* et France 3 à travers "la Marche du Siècle".

... table en démocratie.

Même si nous avons pu avoir au fil des ans l'illusion d'une "crise", qui en tant que telle serait dépassable par voie d'ajustements et de mesures techniques, le brouillard de ces illusions se dissipe. Nous prenons conscience que, non seulement les différentes réponses envisagées depuis plus de vingt ans étaient inadaptées, mais que la méthode même d'élaboration de ces réponses était le signe du refus et de l'incapacité à transformer un ensemble de problèmes de société en débat, en réflexion et en action de cette même société.

Pour construire une "volonté commune", il faut d'abord *partager* les éléments de connaissance, de réflexion et de dialogue, et cela demande du temps et des efforts : or, pour l'essentiel, ce travail reste à entreprendre.

En cela, le rôle des "experts" est bel et bien d'alimenter le débat public et de s'adresser à ceux qui fondamentalement sont censés être les détenteurs de la décision et des choix en démocratie, c'est-à-dire... les citoyens.

Ainsi, la mise en réseau est la dimension centrale d'une telle démarche ; par-delà les difficultés liées à ce type de mobilisation (patience et détermination ne sont en effet jamais garantes de sa pérennité), c'est bien au travers de ce riche aller-retour entre la construction collective et les spécificités du singulier que le débat démocratique pourra s'engager.

Bernard Scemama
Cathy Vivodtzev

1 - Alliance des femmes pour la démocratie, Peuple et Culture, Planning Familial, Théâtre'elles, Parité et démocratie, CIDF (Centre d'information droits des femmes), Jeunes femmes, SAFA (Solidarité avec les femmes d'Algérie), UFCS (Union féminine civique et sociale), Amnesty International.

"Citoyennes maintenant"

Lors de la campagne électorale pour les municipales de 1995, le candidat socialiste, Georges

Frêche, maire sortant, organisait un débat public sur le thème : "la place des femmes dans la cité". L'axe central de son intervention reposait sur le constat d'une absence réelle, devenue soudain insupportable, des femmes dans les lieux de décision politique et sur les propositions pour remédier à ce mal bien français auquel le candidat voulait tordre le cou. Si l'intention était louable, les propositions s'avéraient un peu faibles, disons même assez insuffisantes ; elles portaient sur deux moyens qui, en se complétant, devaient aboutir à plus d'égalité (le terme de parité n'a pas été utilisé) :

- augmenter les lieux d'accueil de la petite enfance, pour libérer du temps des femmes (comme si la garde des enfants les concernait seules ; comme si les enfants n'avaient jamais de père...),
- inviter les femmes à entrer dans les partis politiques, lieux bien connus de formation et tremplin efficace pour qu'elles accèdent à des responsabilités.

En tant que responsable d'une association d'éducation populaire, j'ai fait la proposition d'un moyen complémentaire aux deux précédents : la mise en place d'un programme ambitieux de formation des femmes à la prise de responsabilité civique et politique, confié aux associations et financé par la ville qui conforterait ainsi son image médiatique de

"Montpellier la surdouée" ; le futur maire a topé là, publiquement, et nous nous sommes donné rendez-vous après les élections pour étudier la faisabilité du projet.

Dès la réélection de l'équipe sortante, j'ai donc rencontré la conseillère chargée des droits des femmes pour mettre en oeuvre ce programme autour duquel nous souhaitions réunir le plus de forces vives possible. Nous avons entamé la démarche par une conférence publique organisée par Peuple et Culture Languedoc-Roussillon - dans le cadre de ses conférences-débat mensuelles - sur le thème : "en quoi l'accès des femmes aux postes de responsabilité politique constitue-t-il un enjeu démocratique pour l'ensemble de la société ?". Nous y avons invité la population montpelliéraine par voie de presse, le réseau de Peuple et Culture ainsi que l'ensemble des associations intervenant sur la place des femmes dans la société. Bonne surprise ! Nous étions fort nombreux, beaucoup plus qu'aux autres conférences et y avons vu l'intérêt d'agir rapidement sur ce sujet. De la conférence est né un collectif composé d'individus et d'associations qui se sont donné pour finalité l'égalité civique et politique réelle des femmes et des hommes.

A ce jour, soixante-dix personnes et dix associations¹ le composent ; il s'est fixé trois objectifs principaux :
- concevoir et organiser ●●●

• • • des formations pour les femmes qui souhaitent prendre des responsabilités civiques et politiques ;

- conduire des actions lisibles qui fassent connaître le collectif et sensibilisent l'opinion publique sur la nécessité d'une société plus égalitaire hommes/femmes : manifestations, colloques, conférences, interventions dans les médias ;
- être reconnu comme un véritable partenaire des instances politiques au pouvoir pour, avec l'ensemble des composantes démocratiques, faire évoluer la place des femmes dans la cité.

Comment accéder à l'égalité

Ces quelques mois d'existence active et passionnée ont donné lieu à de nombreuses réunions où sont débattus principalement les moyens d'accéder à l'égalité. Le Collectif se refuse à adopter une position unique sur ces moyens ; il veut donner aux citoyens toute l'information pour que chacun(e) fasse ses choix, qu'il s'agisse de la question des quotas, de celle de la parité imposée par une loi, de la nécessité d'une réforme constitutionnelle, des listes électorales de femmes, du non cumul des mandats, etc.

On retrouve dans ce Collectif et ses réunions l'atmosphère des mouvements féministes des années 70, débarrassés du sectarisme qui y régnait parfois et dynamisés par une volonté farouche de rester unies malgré des différences de point de vue, notamment sur la question des moyens. S'y côtoient des femmes de cultures, d'âges, d'appartenances politiques et associatives,

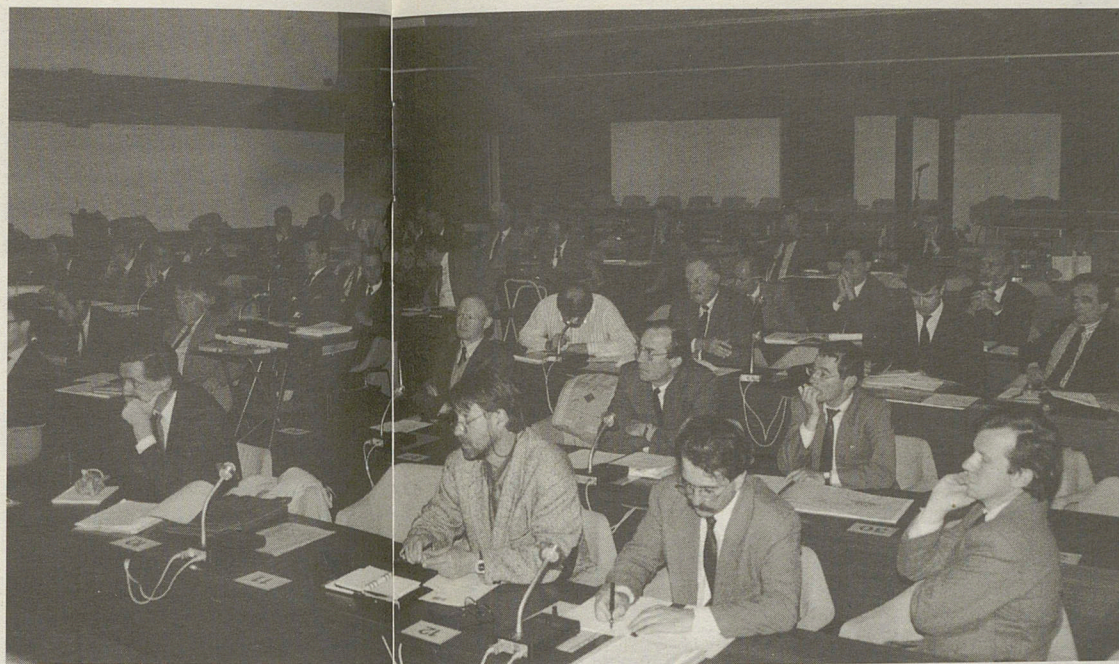
de professions et de classes sociales très divers. On y apprend au quotidien la démocratie en rejetant toutes les dérives qui ont pollué et discrédité les partis et les grandes organisations progressistes ; les attitudes d'écoute, de confiance et de respect dominant, sans gommer les différences de point de vue et d'approche. La méfiance et la suspicion sont bannies au profit d'une volonté sans cesse réaffirmée d'agir ensemble.

Trop nombreuses pour travailler tous les sujets collectivement, les femmes du Collectif se sont organisées en trois commissions dont les propositions d'action sont décidées en réunion plénière par vote.

Une première commission travaille à la définition du terme "citoyenneté" et à ce qu'il implique pour les femmes. Cette réflexion conceptuelle n'est pas simple ; dans l'ensemble des définitions proposées, je retiendrais volontiers la suivante : "tout citoyen est un gouvernant potentiel". Dans cette commission, se retrouvent des femmes de nationalité étrangère qui vivent en France ; leur apport est précieux, notamment celui de femmes algériennes contraintes à l'exil.

Une seconde commission intervient sur l'image dégradée des femmes dans la publicité et les médias, partant de l'hypothèse qu'il existe des liens entre cette image dégradée et l'absence des femmes dans les lieux de pouvoir politique. La commission analyse les médias de ce point de vue et écrit aux publicistes, aux annonceurs et aux journaux pour dénoncer leur attitude et les menacer de poursuites judiciaires au titre de la loi antisexiste.

La troisième commission élabore un programme de formation pour 1997 destiné aux femmes qui veulent prendre des responsabilités civiques et politiques et s'estiment insuffisamment formées pour le faire. Cette formation s'articule autour de deux grands axes complémentaires : les apprentissages théoriques et le développement personnel. La méthodologie proposée repose, entre autres, sur la création de réseaux de compétences complémentaires qui continueront à fonctionner au-delà de la formation formelle. Le principe de base pour entrer dans le cycle de formation est celui d'un engagement de chacune à restituer à la société ce qu'elle a appris. Chaque participante s'engagera, à son niveau, à prendre des responsabilités civiques et politiques à court terme ; il pourra s'agir de prendre la parole dans des réunions publiques ; ou de prendre des responsabilités dans son association de parents d'élèves ou de quartier ; ou de



SANS COMMENTAIRE

s'inscrire dans les instances de décision de son parti ; ou de se porter candidate aux listes électorales... Ce principe se fonde sur deux idées ; la première est celle d'une sorte d'obligation de se fixer des objectifs et de les tenir ; la seconde est celle d'un retour sur investissement pour la collectivité publique à laquelle nous allons demander le financement de cette formation.

De nouvelles formes de démocratie

J'ai le sentiment qu'à l'occasion de ce collectif se créent de nouvelles formes de démocratie fondées sur la co-responsabilité, sur la participation et sur le rejet de systèmes de délégation qui aboutissent à la solitude dans l'exercice du pouvoir ; solitude porteuse des pires dérives et de la peur, justifiée, des femmes à entrer dans les lieux de décision. Reste néanmoins à se poser la question de comprendre pourquoi la société accepte

aujourd'hui d'entendre l'interpellation des femmes quant à leur éviction. Les plus optimistes diront que la situation n'est plus acceptable par personne - hommes et femmes - et que la société devient enfin adulte en n'acceptant plus d'envisager qu'une seule moitié représente la totalité ; d'autres ne pourront s'interdire de penser que les hommes sont prêts à ouvrir les portes du pouvoir lorsque celui-ci s'avère ingérable du fait d'une crise économique et sociale qui n'est plus maîtrisée... Se repliant sur le seul pouvoir économique et financier, ils laisseraient aux femmes le soin de gérer le politique devenu impossible par trop de contradictions, discrédité par trop d'affaires et de scandales... De telles questions doivent être posées et débattues ; elles ne devraient pas, de mon point de vue, nous pousser à démissionner. Elles devront, au contraire, nous obliger à beaucoup d'intelligence dans l'action et à imaginer une tout autre façon d'animer la vie démocratique, l'entrée massi-

ve des femmes en politique pouvant être l'occasion d'un renouveau démocratique où tous seraient gagnants. En tout cas, sur un thème comme celui-ci, la mise en réseau sous la forme de la création d'un collectif ouvert, regroupant des associations et des individus d'origines variées et acceptant la pluralité des points de vue dans la perspective d'une action commune, ne peut qu'être porteur d'espérance de réussite.

Laure Tougard

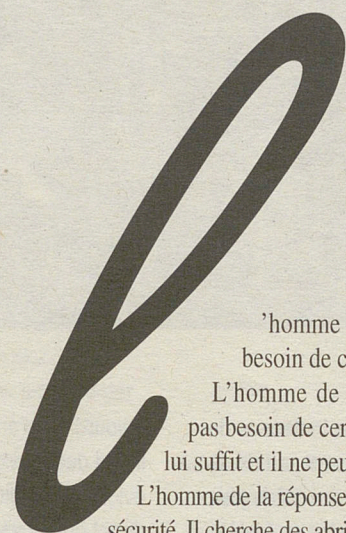
Education et formation à tous les âges de la vie

C'est le thème de l'Université d'automne organisée cette année par Peuple et Culture (du 31 octobre au 3 novembre, à Sète).

Pour introduire la réflexion, nous publions deux textes, l'un écrit par Paul Lengrand, l'autre par Jean Ader. Et, dans l'attente du programme définitif, pour vous mettre en appétit, nous vous dévoilons quelques éléments de programme sur ces journées d'automne.

Ce texte, écrit en janvier 1975, a été publié en 1994 dans la Revue Internationale de l'Education.

L'homme l'homme



L'homme de la réponse a besoin de certitude.

L'homme de la question n'a pas besoin de certitude. La Vérité lui suffit et il ne peut s'en passer.

L'homme de la réponse s'installe dans la sécurité. Il cherche des abris et des refuges.

L'homme de la question sait qu'il n'existe d'autre sécurité que la capacité et la force d'âme nécessaires pour affronter les situations et les problèmes avec la compétence indispensable. Toute autre sécurité lui paraît illusoire.

Pour l'homme de la réponse, les connaissances se transforment en choses. Elles deviennent des biens, des objets d'appropriation. Plus il a de réponses à sa disposition, plus il se sent riche et équipé. Pour ce type d'homme, le savoir est un élément du capital. On en a plus ou moins, on en perd ou on en gagne. Son prestige à ses propres yeux et aux yeux d'autrui dépend étroitement du nombre de réponses particulières qu'il est en mesure d'apporter dans les différents secteurs du savoir institutionnalisé.

L'homme de la question sait que le savoir ainsi défini, comme une chose qui aurait une réalité en elle-même, est une illusion. Il n'y a pour lui d'autre savoir que la relation particulière qu'il entretient avec la fraction de l'univers, intérieur et extérieur, où il se trouve situé et où il est appelé à agir. Il n'ignore pas la communication humaine, ni la communauté des consciences, ni la nécessité de la mutuelle reconnaissance. Il est persuadé que dans son entreprise de connaître, de juger et de construire, il est soutenu par l'ensemble de l'Ordre humain

de la réponse de la question

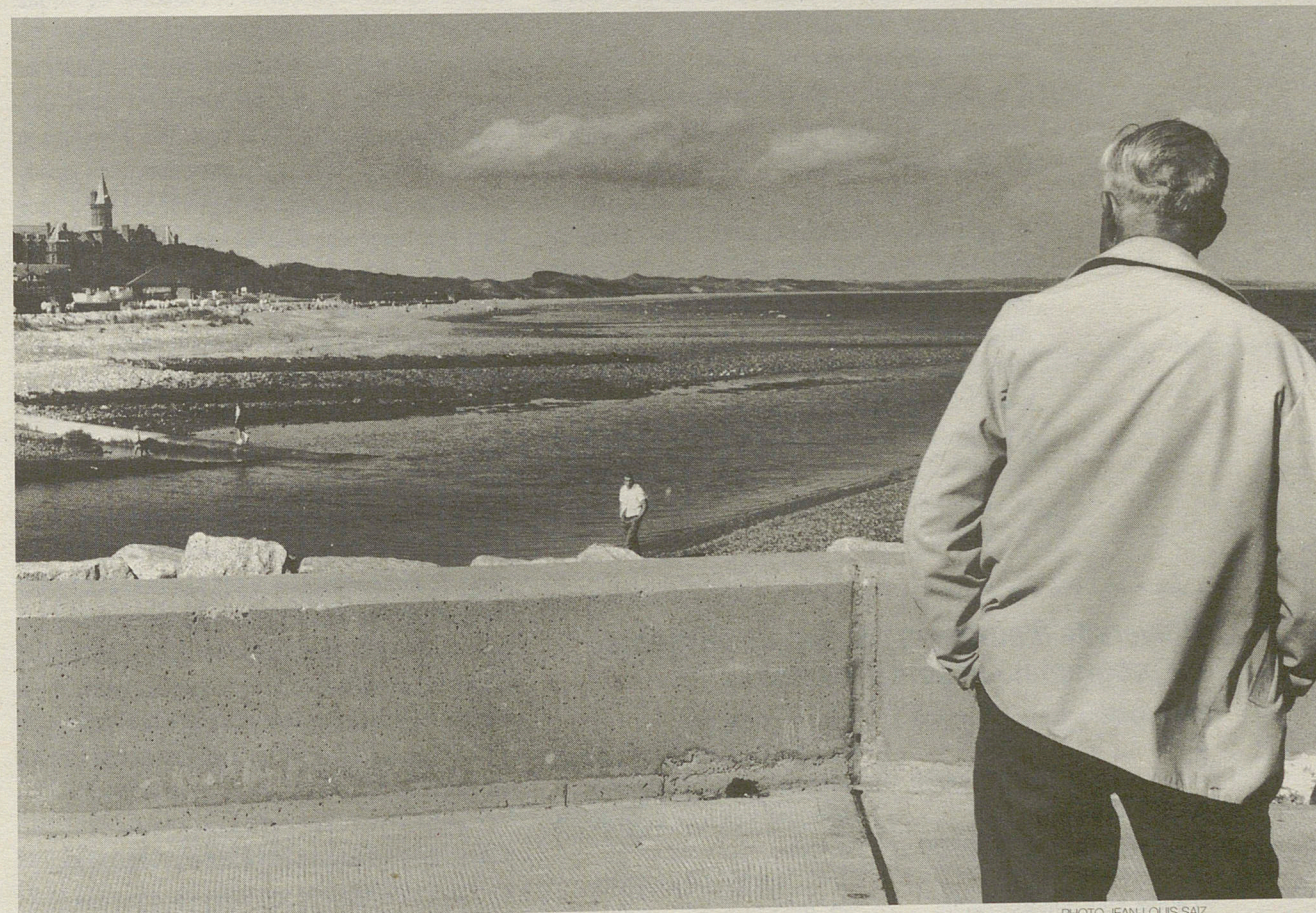


PHOTO JEAN-LOUIS SAIZ

dont il est l'aboutissement. Mais c'est dans la solitude de son esprit et de son corps qu'il est appelé à choisir et à décider. C'est là le fondement de sa responsabilité, quel que soit l'élément où elle s'exerce. L'homme de la réponse s'appuie sur la logique. Son besoin de certitude trouve son élément naturel et son soutien dans les méthodes qui, avec leur arsenal de preuves, de déductions, de raisonnements enchaînés et encadrés, apportent une démonstration irréfutable de la Vérité. Cette Vérité, identique à elle-même, indépendante du temps et de l'espace, donne pleine

satisfaction aux esprits qui, plus que toute chose au monde, redoutent le changement.

L'homme de la question est l'homme de la dialectique, c'est-à-dire de l'approche scientifique et poétique. Il a pris conscience que la logique n'est qu'un des aspects - certes important, mais relatif - de la perception que chacun peut avoir de son monde. Pour lui, saisir la réalité de l'univers, le connaître scientifiquement, c'est-à-dire dialectiquement, c'est appréhender chaque objet de l'expérience ● ● ●

● ● ● non seulement dans sa diversité, mais dans son changement : le monde changeant et lui-même changeant. C'est dire que l'élément dans lequel ce type d'homme se situe, pense et agit, est celui du devenir, et plus fondamentalement encore celui de la Vie. Le devenir et la Vie n'entretiennent avec la logique que des relations épisodiques, étrangères à leur substance. Penser et vivre dialectiquement, ce n'est pas suivre automatiquement la succession des événements et des transformations, mais s'efforcer de pénétrer les ressorts plus ou moins cachés de ces transformations, d'en assimiler les principes et d'accepter allègrement l'ensemble des défis que la réalité dans son évolution ne cesse de poser à la réflexion et à l'action.

L'homme dialectique n'a pas de réponse toute faite à la plupart des problèmes qui se posent à lui. Il appartient à l'émerveillement. Tout en reconnaissant l'importance des habitudes et des automatismes et en utilisant leurs services, il ne se trouve en accord avec lui-même - et donc avec les autres - ainsi qu'avec les objets de son expérience que dans la mesure où il accepte les innovations et, pour son propre compte, ne cesse d'innover, d'inventer et de créer. Rien ne lui est plus étranger que la conception d'un magasin d'idées, d'impressions, de sensations, dans lequel il lui faudrait puiser. Il sait qu'une idée, un sentiment, n'est pas un objet, mais que l'une et

l'autre n'ont d'existence que pensée ou senti à nouveau "ici et maintenant" dans ce contexte-ci, sur la base d'une vision, d'un contact ou d'une révélation immédiate.

Entre sécurité et risque

Réponse et question sont sur le plan de l'esprit la traduction et l'expression de deux instincts vitaux qui, dans chaque homme, se trouvent en compétition, l'instinct de sécurité et l'instinct de risque. Sécurité parce que l'homme est un être de chair, fragile par essence, constamment menacé de l'intérieur et de l'extérieur. Risque, parce qu'il est esprit, qu'il veut savoir, connaître, qu'il veut faire l'épreuve de lui-même, qu'il est engagé consciemment ou inconsciemment dans toute une série de luttes pour le prestige, pour l'honneur et la dignité. A la sécurité sont rattachés, sur le plan de l'esprit, le dogmatisme, le besoin de certitude, l'accumulation du capital intellectuel. Au risque se trouvent reliées toutes les aventures de l'esprit et, dans la réalité quotidienne de chacun, la place que tiennent le jeu et l'évasion. Faute de satisfaire cet instinct aventureux, les hommes et les femmes, chacun à sa manière, s'identifient avec des personnages et des situations où l'héroïsme, le courage et le défi se donnent libre cours. Si factices que soient ces manifestations, elles témoignent d'un instinct profondément enraciné qui, pour manifester sa puissance, n'attend que l'occasion favorable. Pour celui-ci ce sera la guerre, pour l'autre l'expérience amoureuse à ses différents niveaux et degrés, pour un autre encore le combat syndical et politique.

L'éducation traditionnelle dans sa conception, son esprit, sa réalisation et son exercice, est entièrement dirigée vers l'exploitation du premier de ces instincts, le plus immédiat, celui de la sécurité. Il n'y a pas lieu de s'en étonner. La fonction éducatrice est assurée par les pouvoirs : le pouvoir familial, le pouvoir spirituel, le pouvoir politique et administratif. Tous ces pouvoirs, quels que soient leur origine, leurs moyens, leurs ressources et leurs méthodes, ont en commun un objectif : rendre l'individu conforme. Conforme aux rites, aux attentes et aux valeurs du milieu familial qui met tout en oeuvre pour interioriser les tabous et les défenses, en vue de mettre l'enfant à l'abri des dangers physiques, intellectuels et moraux. Conforme aux mythologies nationales,

Université d'automne : quelques éléments de programme encore provisoires

Deux conférences sont envisagées :

- une sur l'évolution des lois et dispositifs de formation d'adultes, avec Claude Dubar (sous réserve)
- l'autre, sur l'autoformation, avec Guy Bonvalot.

Quelques projets d'ateliers, soit de partage d'une pratique, soit de réflexion sur des champs de pratique :

- individualisation/nouvelles technologies : Internet, arbres de connaissance, multimédias, téléformation...
- pratiques artistiques et formation/éducation : écriture, théâtre, vidéo, arts plastiques...
- jeux

- autres pratiques remarquables : analyse critique de situations en référence à l'entraînement mental, histoires de vie...

Et, en "marge" du programme "in" :

- présentation d'un spectacle monté dans le cadre d'une formation de l'Ifad de Nîmes
- réalisation d'un arbre de connaissance à partir des valeurs des participants en matière d'éducation et de formation
- organisation d'un "droit de questions" sur Internet
- visite du musée de Sète
- dégustations gastronomiques, etc.

aux morales institutionnelles et aux hiérarchies officielles - que ce soient celles des états ou des églises, que ceux-ci ou celles-ci soient de gauche ou de droite, réactionnaires ou "révolutionnaires". Quand un nouveau régime s'installe, il change les réponses, mais ce qu'on n'a pas encore vu, c'est un système de formation et d'instruction qui vise à favoriser l'éclosion d'esprits libres, indépendants, autonomes, équipés pour penser par eux-mêmes, et à mettre en question les différents éléments dont est constitué chacun des "ordres établis". Nous ne ferons pas ici la démonstration de l'école et de l'université dans nos sociétés, institutions où triomphe l'esprit de la réponse et où les hérétiques de la question ne s'introduisent que par effraction, et souvent avec grand fracas.

Le maître interroge, l'élève répond

Il suffira de rappeler que dans l'éducation traditionnelle, le système entier est centré sur l'aptitude à répondre convenablement. Comme chacun sait, c'est le maître qui interroge et l'élève qui répond. Le maître est celui qui détient le stock de réponses adaptées et convenables, et il construit son prestige ainsi que son autorité de manière à ne jamais être pris en faute ou pris de court. Comment pourrait-il en être autrement, dans un ordre des choses où échec et réussite dépendent en particulier du nombre et de la qualité des réponses qu'un individu peut apporter aux questions qui lui sont adressées de diverses directions, mais surtout en provenance de l'univers scolaire ou universitaire.

L'éducation permanente tourne le dos à cette tradition. Loin de ce que Illich et ses compagnons veulent faire croire pour triompher facilement des fantômes, ce n'est pas la continuation ou la prolongation de la scolarité. Ce n'est pas la projection de l'école sur et dans la vie. L'école est sans doute un moment nécessaire et inévitable de la vie de chacun. Mais cette institution, dont l'esprit et le fonctionnement sont devenus désuets, recevra une signification et un contenu entièrement différents dès qu'elle se trouvera insérée, à sa place, dans un processus global de formation, d'extension et d'approfondissement de la personnalité. Ce processus qui accompagne la vie - et, dans une certaine mesure, s'identifie à la vie - n'a d'autre terme que le stade final de l'existence. C'est l'instrument d'une conquête, en partie spontanée, en partie méthodique,

où la fin et la méthode se confondent : l'éducation pour la vie, et la vie pour l'éducation.

Assurément, si l'on confond l'éducation avec le petit nombre des années enfantines et adolescentes, ou avec les programmes spécifiques attachés à des institutions, on ne peut que refuser cette vocation de l'action éducative et y voir une entreprise de domestication et d'asservissement.

Si, par contre, on entend par éducation la mise en oeuvre des diverses capacités humaines, le passage à l'acte des virtualités naturelles, la délivrance des modèles tout faits et des servitudes intérieures, par un effort continu de nature dialectique où pensée, action, nature et esprit conjuguent leurs ressources et leurs puissances, on ne peut éviter de poser l'éducation permanente comme un des objectifs essentiels et prioritaires de la société moderne. Il ne s'agit plus d'apporter des sécurités et des abris dont chacun se révèle fragile, transitoire et illusoire. Il ne s'agit pas non plus d'identifier le bonheur avec la possession tranquille d'un ensemble de biens matériels ou "spirituels". L'objectif est de substituer à l'esprit logique l'esprit dialectique dans l'ensemble de l'entreprise éducative. C'est ainsi que l'homme de la réponse deviendra l'homme de la question. C'est à ce prix que s'élaborera progressivement une société d'adultes.

Paul Lengrand

Quel usage du mot culture en éducation et en formation ?

des visées de la formation

L'accent est mis aujourd'hui sur "l'insertion sociale et professionnelle". La question n'est pas ici d'apprécier la pertinence du terme insertion ou l'intentionnalité qu'il recouvre, mais de savoir si l'on accepte ou non de réduire les finalités de la formation à ces deux dimensions, pour majeures qu'elles soient. Dans cette réduction la culture est instrumentalisée au bénéfice des finalités sociale et professionnelle de la formation. Comment Peuple et Culture se situe-t-il face à ce statut mineur de la culture dans l'économie de la formation ? Faut-il place à une définition autonome de la culture (ayant valeur en elle-même), et à une dimension culturelle spécifique de la formation ?

Autre approche possible par un autre mot-clé : l'exclusion. L'ampleur du chômage obscurcit le champ de la formation - comme celui de la politique - en grossissant l'effet du non-travail sur l'exclusion sociale. N'existe-t-il pas une dimension proprement culturelle de l'exclusion ? (revenir au "talmud" : « la culture, c'est le contraire de l'humiliation », B. Cacérès). Comment Peuple et Culture se situe-t-il dans le combat (?) pour la démocratisation culturelle, ou pour la prévention de l'illettrisme, deux formes actuelles d'une problématique des origines ?

Des champs divers de la culture

Dans la référence, encore courante à Peuple et Culture, "il faut rendre la raison populaire", de quelle raison s'agit-il ? En termes de formation, quelles

manifestations de la "raison" (discursive, expérimentale, fabricante, créatrice, symbolique, etc.) faut-il surtout mobiliser ? Faut-il hiérarchiser ces formes ? Ou encore, peut-on, et si oui comment, lever cette contradiction du discours actuel de Peuple et Culture sur la culture ? D'une part, elle apparaît comme une notion fourre-tout. D'autre part, dans le projet européen "l'éducation et la formation tout au long de la vie" où Peuple et Culture semble s'impliquer fortement, la culture se réduit aux éléments de connaissance. Peuple et Culture souscrit-il vraiment à la perspective d'une "société cognitive" ? Education et formation auraient-elles pour but - tout au moins pour effet - de servir ou renforcer la conception intellectualiste de la culture sur laquelle est fondé le système scolaire, en France notamment ?

Comment Peuple et Culture situe-t-il ses stratégies de formation par rapport à ces trois champs de la culture : philosophique (ou réflexive et critique) ; scientifique et technique ; artistique ? Par rapport également à leur possible (souhaitable) équilibre dans l'horizon de l'éducation et de la formation ? En particulier, comment le projet Peuple et Culture prend-il en compte tout ce qui relève du sensible et du plaisir, de l'imaginaire et du symbolique ?

De la création et du patrimoine

La culture a un double versant : elle se définit à la fois par ce que les hommes sont capables de mémoriser sur le plan du répertoire et du catalogue mondial et par ce qu'ils sont capables d'en réinventer pour leur usage et leur posture quotidienne, dans l'ordre concret des choses. On peut donc parler d'une culture constituée et d'une culture se constituant. En termes d'éducation et de formation, la première prend son sens dans le repérage identitaire, le développement personnel ou le renforcement de la cohésion sociale ; la seconde dans l'expression de la créativité et la découverte ou la solidarité avec les attitudes majeures

qui se manifestent face au monde actuel.

Ces distinctions ont-elles une place - et une importance dans le projet Peuple et Culture et/ou dans son discours ? Dans les stratégies de formation, y a-t-il des raisons de privilégier l'un ou l'autre des ces versants de la culture (l'une ou l'autre de ces deux sources) ? Ou d'articuler de telle ou telle manière l'accès aux œuvres et aux savoirs constitués avec le rapport à la création et l'implication dans les manifestations de la culture vivante ?

Des partenaires de la formation

Peuple et Culture met aujourd'hui l'accent sur la professionnalisation ; et Peuple et Culture parle aussi (avec bien d'autres) du métier de formateur. Cela pose notamment le problème du rapport des formateurs à la culture et, par voie de conséquence, celui de la formation des formateurs (de l'éducation populaire). Peuple et Culture est aussi engagé dans le débat ambiant sur la médiation culturelle. La question n'est pas ici de savoir comment se définit ce rôle majeur du formateur aujourd'hui, mais de déterminer clairement ce vers quoi doit se faire la médiation : vers les œuvres et les savoirs constitués, ou vers les démarches d'invention et de création ? Répondre "les unes et les autres" n'avance à rien, opérationnellement parlant, si l'on ne précise pas les modalités possibles de la maîtrise du rapport dialectique entre ces deux termes de référence. Peuple et Culture peut-il proposer des critères de choix, dans une stratégie de formation, entre les divers acteurs culturels avec lesquels les formateurs ont à coopérer : spécialistes des savoirs, conservateurs des œuvres, praticiens des technologies dominantes ; ou plutôt acteurs de la recherche, de la création artistique et de l'innovation technologique.

Le partenariat entre formateurs de l'éducation populaire et acteurs culturels est souvent invoqué comme une garantie contre les dérives de la médiation,

notamment celles qui sacrifient à la qualité de sa méthode les exigences de son objet. Mais au-delà de cette unité, la pratique suivie du partenariat relève d'un choix de type politique (ou d'un choix décisif d'une politique de formation). Peuple et Culture considère-t-il le partenariat avec les acteurs culturels comme un des fondements d'une stratégie de formation ; ou simplement comme un ingrédient utile mais non nécessaire de certaines situations de formation ?

De la culture commune

Le slogan du Manifeste de 1945 "UN peuple, UNE culture" peut-il avoir un sens aujourd'hui ? A l'origine la distance culturelle se situait entre classes sociales. Aujourd'hui le problème se pose différemment dans le contexte d'une société multi-culturelle. Mais la question demeure de savoir quels sont les éléments incontournables - modes de langage, références culturelles, lieux de mémoire, et même valeurs - pour assurer, à l'échelle d'une société, une communication et une vie collective entre les groupes qui la composent.

Cette question est peut-être seconde, et quasiment technique... Mais elle renvoie à un choix de société - qui est aussi un choix sur le sens de la culture - entre les pôles extrêmes du communautarisme anglo-saxon et de l'universalisme républicain à la française. Dans la mesure où Peuple et Culture a entrepris une réflexion tendue sur ce thème, ces dernières questions sont ici pour mémoire, mais les réponses sur lesquelles s'engagera le mouvement nous importent au plus au point.

haut

Jean Ader

Ce texte est la contribution de Jean Ader au travail engagé par un petit groupe d'adhérents individuels soucieux d'alimenter par leur réflexion et leurs interrogations la construction des thématiques de l'Université d'automne.

Vacances chez les paysans

La brochure 96 d'Accueil Paysan vient de paraître. Elle recense 300 lieux où, à travers la France (et à l'étranger), vous serez accueillis en tables et chambres paysannes, auberges paysannes, gîtes, camping... Le paysan qui vous reçoit vous propose des produits de sa ferme et vous fait partager, dans une relation conviviale, toutes les richesses de son terroir. Vous découvrirez ce qui fait partie de sa vie et vous soutiendrez ainsi ceux qui luttent pour rester au pays. Pour vous procurer cette brochure (36,50 F. port compris), s'adresser à Accueil Paysan, 9 rue de la Poste, 38000 Grenoble, tél. : 76 43 44 83.

Coopération culturelle

Culture et Développement organise le 18 octobre à Paris les premières rencontres du partenariat culturel avec l'Afrique pour le développement. Intitulées "Enjeux de culture, enjeux de développement : territoires, développement local et culture en Afrique", ces rencontres ont pour ambition de rechercher ensemble les synergies entre la culture et le développement afin que l'action culturelle puisse contribuer aux mêmes objectifs que les autres aspects de la coopération au développement. Elles seront aussi l'occasion de rencontres entre acteurs de coopération culturelle ou

d'échanges interculturels en vue de confronter méthodes et réflexions, projets et réalisations. Pour plus d'information, contacter Culture et Développement, 9 rue de la Poste, 38000 Grenoble, tél. : 76 46 80 29.

A la recherche des non-lecteurs

Claudie Tabet, qui travaille actuellement à la Délégation au développement et aux formations du ministère de la Culture, vient d'écrire un livre - *La bibliothèque hors les murs*, Editions du Cercle de la librairie - dans lequel elle s'interroge sur les moyens d'aller vers tous les "lecteurs cachés" (les bibliothèques ne touchant que 18% de la population). Au travers d'exemples - dont certains empruntés à l'éducation populaire et notamment à Peuple et Culture -, elle propose un outil de travail et de réflexion pour tous les médiateurs du livre et de la lecture.

Festivals de jeux

La Maison des Jeux va participer à plusieurs festivals pendant le dernier semestre 96. Des rendez-vous à connaître donc : Festival des jeux traditionnels de Vals-les-Bains, Ardèche : 19, 20 et 21 juillet Festival grenoblois des Jeux de l'esprit, Grenoble : 12 et 13 octobre Festival des Ludothèques d'Audincourt, Doubs : 16 et 17

novembre Festival de jeu de St Maurice, Val de Marne : du 20 au 24 novembre. De nombreuses manifestations sont programmées régulièrement dans la région Rhône-Alpes, contactez la Maison des Jeux pour plus de renseignements (76 43 28 36).

Les RDV de l'international

Peuple et Culture co-organise ou participe à toute une série de rencontres destinées aux animateurs, salariés et bénévoles, qui souhaitent explorer, à partir de leur pratique, les ressorts de l'interculturel. Sont ainsi programmés au second semestre 96 : - "Apprentissage interculturel et Internet", du 17 au 24 août, puis du 25 novembre au 1er décembre à Berlin, à l'initiative de l'OFAJ - "Bourse des partenaires", du 18 au 22 septembre à Berlin, une co-réalisation PEC - Internationale Begegnungstätte Glienicke - "Méthodes d'évaluation des rencontres interculturelles", du 23 au 29 septembre à Bauduen, un séminaire conçu par l'OFAJ - "Coopération institutionnelle", du 21 au 24 octobre à Tulle, le rendez-vous annuel des équipes de PEC et de leurs partenaires allemands - "Echanges européens de jeunes", du 9 au 11 novembre à l'INJEP de Marly-le-Roi (co-production INJEP, CEMEA, La Ligue et ministère des Affaires étrangères).

“Terre vivante, campagne en fête”

Les stagiaires de la formation “Exploitant rural” et Asfodel vous invitent à leur rencontre “Terre vivante, campagne en fête” le dimanche 8 septembre à Darbres, en Basse Ardèche. A partir de 10h du matin, vous pourrez profiter de différents espaces, festifs ou studieux : dégustation et vente de produits fermiers et biologiques, réflexion sur les relations ville-campagne, exposition sur les énergies renouvelables, balades à dos d’âne proposées par l’association des éleveurs de “l’âne de Provence”. Le 20 juin dernier à Valence, des responsables de Peuple et Culture et des délégués des réseaux paysans, Asfodel et Relier, posaient les bases d’un processus de dialogue entre urbains et ruraux. Cette rencontre de Darbres est une occasion privilégiée pour les “militants des villes” de rencontrer et d’échanger avec les “militants des champs”. Venez donc ! Renseignements pratiques : Asfodel : 75 36 74 34

Insertion par l’économique

L’Union Peuple et Culture, sous les plumes de Blandine Sagot et Cathy Vivodtzev, réalise actuellement grâce à un financement de la Fondation de France une étude sur les actions d’insertion par l’économique mises en place par différentes équipes du réseau.

3èmes rencontres EM

Au CREPS de Châtenay-Malabry, du 27 au 29 septembre, les praticiens de l’entraînement mental se retrouveront pour leur 3ème rencontre annuelle. Contact : Union Peuple et Culture, Jean Rémi Durand Gasselin

Du côté des livres

Collaboration de quatre auteurs - Brigitte Biche, Françoise Gerbaux, Jean Le Monnier et Jacques Perret -, va paraître en septembre un ouvrage consacré aux chemins de traverse de la pluriactivité : *Créer son emploi en milieu rural* (Ed. l’Harmattan). L’homme de demain sera-t-il pluriactif ? Oui répondent certains spécialistes se référant par exemple au développement des nouvelles technologies de l’information. Mais l’homme d’aujourd’hui est déjà pluriactif puisque de nombreux ruraux empruntent cette voie. Comment font-ils ? Comment sortent-ils des sentiers battus ? Tel est l’objet de ce livre qui analyse les nouvelles stratégies de création d’emploi dans le monde rural.

EM et analyse des pratiques

Le CREFAD organise pendant le second semestre 96 un cycle de formation destiné aux acteurs sociaux désireux de “penser” leur pratique, de la confronter aux autres et, qui

sait, de l’améliorer. Un cycle dans lequel l’entraînement mental aura une place centrale avec, notamment, les interventions de Pierre Davreux et Charlotte Herfray. Pour toute information complémentaire, contacter Christian Lamy au CREFAD : 73 31 50 45.

“Dans Ta Face”

En partenariat avec l’association Mix’Cité, Peuple et Culture Haute-Normandie a contribué à l’enregistrement d’un CD, “Dans Ta Face”, compilation mettant en avant la culture musicale et populaire Hip-Hop et Dance-Hall sur un axe géographique qui va de Rouen à Paris. Cette compilation est avant tout une histoire humaine, l’aboutissement d’un travail de longue haleine, la volonté de faire s’exprimer et de développer le mouvement Hip-Hop et les musiques revendicatives. Pour vous procurer ce CD, contactez Manuel Boucher au : 32 83 25 70.

“Rabelais à table”

Des contes de Rabelais interprétés chez vous. Les comédiens, installés chacun à un bout de la table, partagent votre repas et, au moment du dessert, racontent des histoires rabelaisiennes, parfois grivoises, en utilisant les objets placés sur la table pour illustrer leurs récits. PEC Corrèze (55 26 32 25) est partie prenante de ce spectacle là l’attention des particuliers et associations rurales.

peuple
et **Union**
d'associations
d'éducation populaire
culture

108-110 rue Saint Maur
75011 Paris
Tél. : (1) 49 29 42 80
Télécopie : (1) 43 57 62 42

Associations adhérentes :

- Peuple et Culture Allier
BP 422
03107 Montluçon cedex
Tél. : 70 03 94 07 - Télécopie : 70 28 54 44
- Peuple et Culture Corrèze
rue Louis Mie
19000 Tulle
Tél. : 55 26 32 25 - Télécopie : 55 26 88 95
- Peuple et Culture Haute-Normandie
2 rue Saint Gorgon - BP 5
76380 Canteleu
Tél. : 32 83 35 77 - Télécopie : 32 83 35 78
- Peuple et Culture Languedoc-Roussillon
6 rue du Clos René
34000 Montpellier
Tél. : 67 92 12 80 - Télécopie : 67 92 41 13
- Peuple et Culture Loire-Atlantique
3 rue de Rieux
44000 Nantes
Tél. : 40 48 42 37 - Télécopie : 40 48 42 61
- Peuple et Culture Puy-de-Dôme
3 rue Gaultier de Biauzat
Tél. : 73 36 05 36 - Télécopie : 73 36 38 36
- Peuple et Culture Tarn et Garonne
Ancien Collège
Maison de la Culture
82000 Montauban
Tél. : 63 63 11 31

Associations affiliées :

- Accueil Paysan
9 rue de la Poste
38000 Grenoble
Tél. : 76 87 73 75 - Télécopie : 76 87 73 21
- Asfodel
Le Pradel
07170 Mirabel
Tél. : 75 36 74 34 - Télécopie : 75 36 76 02
- Association pour le redéploiement
de Peuple et Culture en Rhône-Alpes
C/O Gérard Chagniel - Apt. 8419
38100 Grenoble
- CREFAD
9 rue Sous les Augustins
63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 73 31 50 45 - Télécopie : 73 31 15 26
- Maison des Jeux
9 rue de la Poste
38000 Grenoble
Tél. : 76 43 28 36 - Télécopie : 76 43 43 07
- Relier
9 rue de la Poste
38000 Grenoble
Tél. : 76 87 73 75
Télécopie : 76 87 73 21

**Les IFAD de PEC
Languedoc-Roussillon**

- Ifad Institut : 18 Av. de Maurin
34000 Montpellier
Tél. : 67 92 30 36 - Télécopie : 67 92 50 44
- Ifad Espérazza - Place Elie Sermet
Zone artisanale - BP 46
11260 Espérazza
Tél. : 68 74 28 84 - Télécopie : 68 74 25 55
- Ifad Ganges - Maison de l'Entreprise
Place Jules Ferry
34190 Ganges
Tél. : 67 73 64 05 - Télécopie : 67 73 58 83
- Ifad Lodève-Gignac - 10 bis rue de la Sous Préfecture
34700 Lodève
Tél. : 67 44 10 66 - Télécopie : 67 44 25 12
- Ifad Nîmes - 36 rue Florian
30000 Nîmes
Tél. : 66 23 23 45 - Télécopie : 66 23 20 54
- Ifad Paillade - Cité Uranus - Apt 546
rue de Bari
34080 Montpellier
Tél. : 67 45 51 10 - Télécopie :
67 03 41 69